

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA VENDEE

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS DE MORTAGNE

Registre de concertation du public

**Plan Local d'Urbanisme intercommunal
valant programme local de l'Habitat (PLUiH)
du Pays de Mortagne**

Modification Simplifiée n°4

Objet : ajustements du zonage et du règlement dans les communes de Chanverrie, Mortagne-sur-Sèvre, Treize-Vents, Les Landes-Genusson, Saint Laurent-sur-Sèvre, Saint-Malô-du-Bois et La Gaubretière, afin d'assurer la cohérence entre les documents graphiques, les règlements et les projets d'aménagement.

Concertation du 03 novembre au 3 décembre 2025

OBSERVATIONS DU PUBLIC

Si vous souhaitez avoir une réponse à votre observation, merci d'indiquer votre nom, prénom, une adresse postal ou un mail.

[illegible]

